

## EST ENSEMBLE - PROGRAMME DU CODEC – SEPTEMBRE 2018 - DPVD

Orientations	OBJECTIFS STRATEGIQUES	ACTIONS
<b>1. Engager les acteurs économiques dans l'économie circulaire</b>	1. Créer une dynamique d'EC avec les acteurs économiques en communiquant et valorisant les démarches sur le territoire	1. Créer et animer un réseau économie circulaire pour les acteurs économiques du territoire 2. Faire la promotion et la valorisation des entreprises engagées dans l'EC
	2. Impulser et accompagner les démarches d'économie circulaire des acteurs économiques	3. Accompagner le développement des démarches EIT 4. Soutenir financièrement afin de développer des activités de l'économie circulaire sur le territoire
	3. Inciter les professionnels à réduire et mieux valoriser leurs déchets	5. Déployer des outils de communication et de sensibilisation pour impulser et diffuser les bonnes pratiques 6. Réduire et mieux valoriser les déchets de chantier 7. Homogénéiser et généraliser la redevance spéciale pour favoriser la réduction des quantités de déchets produites et le tri des déchets valorisables
<b>2. Inciter à pratiques de consommation responsable</b>	4. Renforcer les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire	8. Renforcer les actions ciblées auprès des restaurations collectives 9. Développer l'utilisation du gourmet bag auprès des restaurateurs et consommateurs 10. Favoriser et inciter la vente / dons des invendus alimentaires des commerçants / restaurateurs / agriculteurs / producteurs 11. Sensibiliser à la lutte contre le gaspillage alimentaire (ménages, scolaires, entreprises, associations, marchés)
	5. Valoriser les biodéchets par la gestion de proximité	12. Augmenter du nombre de sites de compostage partagés sur l'ensemble du territoire (quartier, immeuble, scolaires, établissement public, espaces verts, ...) 13. Poursuivre le dispositif de mise à disposition de compostage individuel pour les habitants du territoire 14. Poursuivre l'animation et le développement du réseau de guides composteurs sur tout le territoire (habitants, bailleurs, collectivité, ...) 15. Promouvoir le jardinage au naturel pauvre en déchets afin de réduire les déchets végétaux
	6. Favoriser les nouvelles pratiques d'éco-consommation	16. Relancer la promotion de l'action Stop Pub 17. Accompagner les commerces afin de limiter les emballages 18. Encourager et promouvoir l'économie de fonctionnalité 19. Diffuser les outils et bonnes pratiques en matière de consommation responsable
	7. Développer les éco-événements sur le territoire	20. Sensibiliser et informer les organisateurs pour réduire les déchets lors des événements 21. Accompagner / faciliter l'organisation des éco-événements sur le territoire 22. Soutenir les initiatives de sensibilisation en matière de prévention qualitative et promotion des alternatives (piles, alternatives aux phyto...)
<b>3. Ancrer sur le territoire les principes de réemploi, réparation et réutilisation</b>	8. Développer le réemploi sur les déchèteries et la collectes encombrants	23. Point de réemploi en déchèterie 24. Développer la collecte « préservante » des objets réutilisables des ménages et des acteurs économiques
	9. Favoriser et accompagner les projets locaux de réemploi et de partage de biens	25. Sensibiliser les ménages à l'intérêt du réemploi et de la réutilisation 26. Lancer un appel à projet sur le réemploi en direction d'artistes 27. Favoriser et accompagner la création de projets de réemploi / réparation : recycleries, bricothèques, associations locales, ... 28. Soutenir le développement de la réparation et favoriser l'accès aux pièces détachées
	10. Développer les pratiques de réemploi et partage sur l'habitat collectif	29. Créer un groupe de travail avec les acteurs de l'habitat collectif : (bailleurs/syndics/associations) 30. Piloter des actions de terrain sur les quartiers par la GUP - Mission DD pour décroisonner les partenaires et pour fluidifier la communication, l'information
<b>4. Recycler et valoriser les DMA</b>	11. Augmenter les performances de tri et de valorisation des collectes sélectives (emballages, papiers, verre)	31. Renforcer la communication pour augmenter la performance de tri : nouvelles formes de communication 32. Equiper systématiquement en PAV les nouvelles constructions à partir d'un certain nombre d'habitants / immeubles 33. Développer le tri du verre auprès des professionnels (cafés, hôtels et restaurants) 34. Augmenter la valorisation des papiers et cartons auprès des entreprises tertiaires et des gros producteurs 35. Augmenter les points de collecte avec les éco-organismes

## EST ENSEMBLE - PROGRAMME DU CODEC – SEPTEMBRE 2018 - DPVD

	12. Développer la collecte des biodéchets	36. Multiplier les démarches d'expérimentation sur le territoire auprès des habitants et gros producteurs 37. Etudier la faisabilité du déploiement de la collecte de biodéchets sur l'ensemble du territoire 38. Communiquer sur l'expérimentation en cours afin de valoriser les efforts engagés, les résultats et inciter de nouveaux acteurs
	13. Développer la collecte et la valorisation des textiles	39. Redéployer l'implantation de bornes textiles : augmenter la densité des points de collecte 40. Plan de communication auprès des usagers pour aider la valorisation des textiles
	14. Augmenter la valorisation des déchets en déchèterie	41. Identifier de nouvelles filières de valorisation et des repreneurs locaux (plâtres, polystyrène, plastiques, papier...) 42. Généralisation des filières gratuites sur les déchetteries mobiles 43. Communication pour augmenter la performance de tri en déchèterie 44. Renforcer le dispositif de collecte en déchèterie pour réduire les dépôts sauvages
	15. Réduction des dépôts sauvages et des déchets des professionnels en vue d'augmenter la valorisation matière	45. Accompagner et inciter la création de déchèteries professionnelles 46. Accompagner les villes pour développer les moyens de lutte contre les dépôts sauvages 47. Obtenir le transfert de police spéciale relatif à la collecte des déchets : si transfert, assermenter et commissionner des agents contrôleurs
<b>5. Est Ensemble collectivité éco-exemplaire</b>	16. Sensibiliser et former l'ensemble des agents d'Est Ensemble	48. Diffuser et implanter les outils et bonnes pratiques au sein des administrations publiques 49. Valoriser et communiquer régulièrement les actions menées par d'autres agents/services 50. Diffuser des messages de prévention, mettant en évidence les gestes et les bénéfices individuels et collectifs au moyen des outils de communication interne de la collectivité 51. Animer un groupe de réflexion interne d'agents engagés
	17. Tendre vers une politique globale de consommation responsable	52. Renforcer et systématiser la prise en compte du développement durable dans les politiques d'achats publiques 53. Développer et renforcer la politique de consommation écoresponsable de papier bureautique et de dématérialisation des procédures 54. Eco-événement éco-exemplaires de la collectivité
	18. Réduire et valoriser les ressources d'Est Ensemble	55. Développer la mutualisation d'infrastructures, d'équipement, d'espace et de matériel, d'échange entre communes et services 56. Lutter contre le gaspillage alimentaire 57. Développer la gestion différenciée des espaces verts sur le territoire
	19. Accompagner les collectivités territoriales et des établissements publics du territoire	58. Organiser des formations pratiques sur la mise en place d'une démarche éco-exemplaire pour les collectivités du territoire 59. Animer un réseau d'éco-collectivités
	20. Mesurer, suivre et évaluer les efforts engagés pour une amélioration continue	60. Définir une méthodologie de suivi et de mise en œuvre du plan d'actions du CODEC